

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Band:** 58 (1985)  
**Heft:** 7-8

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Assemblée générale 1985 – Montreux

## Union suisse pour l'amélioration du logement

Aux membres de la section romande de l'USAL

### Convocation

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à notre prochaine *assemblée générale annuelle* qui se tiendra le **samedi 28 septembre 1985, à 9 h 30**  
Grande Salle de l'Hôtel Terminus, **Montreux**

### Programme

9 h 30 Souhais de bienvenue du président et ouverture de l'assemblée générale.  
I. Ordre du jour statutaire:  
1. Procès-verbal de l'assemblée 1984.  
2. Rapports du comité par M. Bernard Vouga, président, et rapport du rédacteur de l'*Habitation*, M. Pierre-Etienne Monot.  
3. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes.  
4. Discussion des rapports et décharge aux organes de l'USAL.  
5. Propositions et divers.

secrétaire de la Fédération romande immobilière, Giacomo Roncoroni, chef de la section du droit des obligations de l'Office fédéral de la justice et de M<sup>e</sup> Bernard Ziegler, président de la Fédération romande des locataires.  
Débat général.

12 h 30 Repas en commun.

14 h 30 Excursion surprise.

10 h 30 II. Exposés et débat  
« L'initiative populaire pour la protection des locataires, le contre-projet du Conseil fédéral, la révision du droit du bail à loyer et le projet de loi fédérale instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif. »  
Interventions de MM. Jean-Pierre Ding,

En espérant une belle journée à Montreux, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Lausanne, le 10 juillet 1985.

Section romande de l'USAL – Le Bureau.

### Légende couverture:

La plus récente des réalisations de la SCHL, à Ecublens. Elle a été présentée dans nos pages l'an dernier.

### Sommaire

Société coopérative d'habitation Lausanne: extraits du rapport d'activité pour 1984	2
Expositions et congrès: Swisssdata 85 « Informatique dans le bâtiment »	12

## habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

### Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8, 1004 Lausanne.

### Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président  
René Gay, Genève, vice-président  
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire  
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

### Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, enseignant à l'EAUG, ruelle du Lapin-Vert 1, 1005 Lausanne, tél. (021) 22 51 49.

### Comité de rédaction

Président: B. Vouga.  
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliland.

### Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne  
Chèques postaux 10-6622-9, tél. 021/20 41 41

### Diffusion

La revue *HABITATION* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

### Abonnement

Suisse: Fr. 29.— par an. Etranger: Fr. 42.—  
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.  
Chèques postaux 10-6622-9.